



Communiqué 2019-35

Le 12 août 2019

Bonjour à tous les membres,

Nous désirons vous aviser que vendredi dernier nous avons signé l'entente avec l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). Les documents de l'entente ont été analysés par l'avocate de la Fraternité pour s'assurer de leur légitimité.

Aussi nous avons eu des nouvelles du tribunal du travail cet après-midi en fin de journée. Vous trouverez le jugement ci-joint. Nous sommes extrêmement déçus de la tournure des événements. Nous envisageons la possibilité de contester à un niveau supérieur la décision rendue. Nous allons faire les démarches auprès de notre conseiller syndical à l'Alliance.

Également les enregistrements audios de toutes les journées d'audience seront rendus public prochainement. Dès que nous les avons, nous vous transférons la marche à suivre et nous vous invitons à les écouter.

Votre exécutif